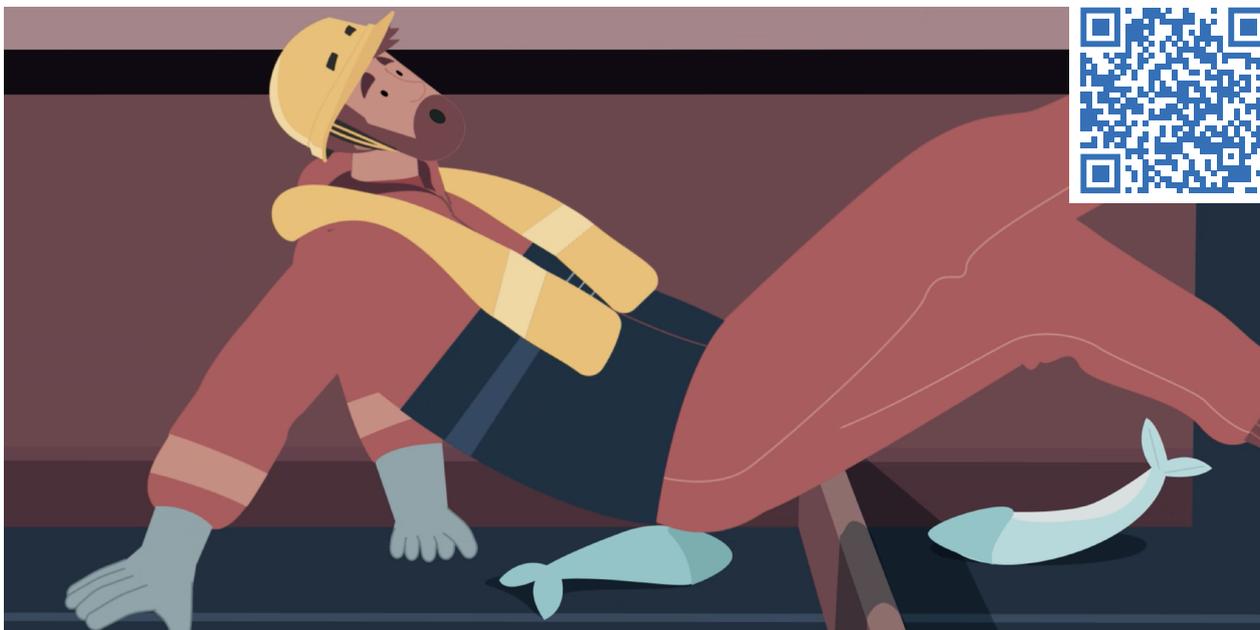


PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS **LA CHUTE DE L'HISTOIRE**

VISUALISEZ
LA VIDÉO EN
SCANNANT CE
QR CODE



RÉMY EST MATELOT À BORD D'UN CHALUTIER HAUTURIER ARMÉ PAR CINQ MARINS.

De nuit et avec une météo légèrement agitée, le cinquième et dernier trait de la journée s'achève. Le chalut doit être viré. Alors qu'en passerelle le patron amorce le virage des funes sur les treuils, le reste de l'équipage s'équipe dans l'entrepont. Les panneaux arrivent sous les chapes. Chaque marin prend position sur le pont de pêche. Rémy se dirige vers le

panneau bâbord pour démailler les rapporteurs. À peine a-t-il eu le temps de l'atteindre que son pied glisse sur un poisson après avoir enjambé une planche de parc. Déséquilibré, il chute en arrière et se fracture un poignet en tentant d'amortir sa chute au sol. Après consultation du CCMM¹ de Toulouse, il est décidé d'évacuer Rémy par hélicoptère. L'équipage du chalutier, réduit à quatre, doit rentrer au port.



1 : Centre de Consultation Médicale Maritime

UN ACCIDENT AUX MULTIPLES COÛTS

Les conséquences de cette mauvaise chute sont multiples. Rémy en subit les effets directs mais l'accident génère aussi des coûts indirects pour le navire, pour les secours et pour le régime social.

COÛTS DIRECTS

Pour le marin



- Poignet fracturé
- Deux mois d'arrêt de travail
- Réduction du salaire
- Perte temporaire de mobilité, de capacité d'agir
- Temps de rééducation

COÛTS INDIRECTS

Pour le navire



- Perte d'exploitation à cause d'une marée écourtée
- Charge supplémentaire en gasoil : retour au port, embarquement d'un marin remplaçant puis retour sur la zone de pêche
- Perte d'exploitation supplémentaire si aucun remplaçant n'est trouvé
- Perte de compétence : le marin remplaçant n'est peut-être pas aussi performant que le marin titulaire
- Perte de productivité liée au marin remplaçant qu'il faut former et dont le travail est moins rapide et moins efficace
- Prise en charge des soins et du salaire du marin accidenté par l'armateur le premier mois d'arrêt

Pour les secours



- Interventions des médecins urgentistes du CCMM
- Intervention du CROSS²
- Intervention de l'hélicoptère et de son équipage pour l'évacuation sanitaire

Pour le régime social (Enim)



- Versement des indemnités journalières après le premier mois d'arrêt
- Prise en charge des soins après le premier mois de la prise en charge armateur (transport, hospitalisation, médicament, kinésithérapie)

LES CHIFFRES À RETENIR

Qu'elles soient de plain-pied, de hauteur ou par-dessus bord, les chutes représentent la deuxième cause de l'ensemble des accidents du travail dans le secteur de la pêche. Ce type d'accident est presque aussi fréquent à quai qu'en mer. Le tableau ci-dessous regroupe les principales caractéristiques³ de ces accidents.

**LES CHUTES SONT LE 2° TYPE D'ACCIDENT
LE PLUS RÉPANDU À LA PÊCHE.
ELLES SURVIENNENT MAJORITAIREMENT⁴
EN MER (44%) MAIS AUSSI À QUAÏ (39%).**

Pour les 44% de chutes survenues en mer	Caractéristiques principales des chutes	Pour les 39% de chutes survenues à quai
arrêt de travail (76%)	CONSÉQUENCE DE L'ACCIDENT	arrêt de travail (86%)
navires de 16 à 25m (41%)	TAILLE DU NAVIRE	navires de < 12m (44%)
bonnes (42%)	CONDITIONS MÉTÉO	bonnes (65%)
manipulation de l'engin de pêche (44%)	ACTIVITÉ DU MARIN AU MOMENT DE L'ACCIDENT	embarquement et débarquement des marins (33%)
plain-pied (70%)	TYPE DE CHUTE	plain-pied (56%)
mouvement du navire (32%)	ÉLÉMENT MATÉRIEL IMPLIQUÉ	surface, structure (41%)
fracture/luxation (30%) et contusions/atteinte musculaire (30%)	ATTEINTES PHYSIQUES	fracture/luxation (34%) et entorse, atteinte tendineuse (28%)
membre inférieur/bassin/ cheville (29%) et tronc/abdomen (23%)	SIÈGE DES LÉSIONS	membre inférieur/bassin/ cheville (29%)

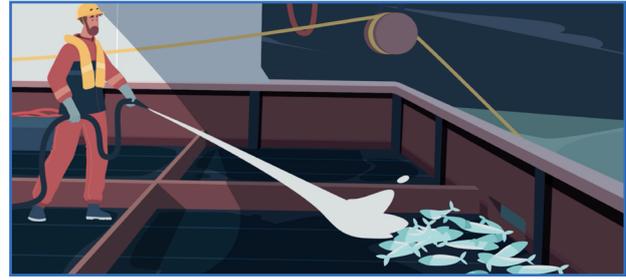
3 : Chiffres IMP, période 2017-2021

4 : Dans 17% des cas, la position du navire n'est pas connue

QUE FAUDRAIT-IL FAIRE ?

Conformément aux 9 principes généraux de prévention⁴, l'employeur doit chercher dans un premier temps à éviter le risque.

L'accident de Rémy ayant pour origine la présence de poissons sur le pont de pêche, un lavage minutieux de celui-ci après chaque trait constitue une solution pertinente et efficace.



En complément, d'autres mesures de prévention peuvent être prises pour limiter l'effet des "facteurs aggravants" qui ont concouru à la glissade du matelot.

FACTEURS AGGRAVANTS

PLANCHE DE PARC À ENJAMBER :

- encombre la zone de circulation
- déstabilise la marche au moment de l'enjambement
- masque le poisson caché derrière



INSTALLER UNE CUVE À POISSON

ou une table de tri pour limiter l'étalement des captures lors de l'affalage du chalut



REVÊTEMENT DE SOL GLISSANT

- augmente le risque de glissades et de chutes



INSTALLER UN REVÊTEMENT ANTI-DÉRAPANT

pour augmenter l'accroche et réduire le risque de glissade et de chutes



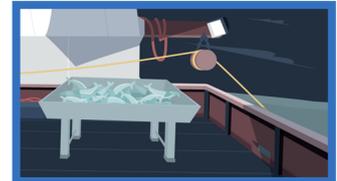
FAIBLE VISIBILITÉ DE LA ZONE DE CIRCULATION

- masque les obstacles et les encombrants



AJOUTER UN ÉCLAIRAGE

pour améliorer la visibilité du pont de pêche



FATIGUE

- limite la vigilance et l'attention



ORGANISER LE TRAVAIL

pour permettre un repos de l'équipage entre deux traits



MANQUE D'ADHÉRENCE DES SEMELLES DES BOTTES

- augmente le risque de glissades et de chutes



FOURNIR DES BOTTES DE TRAVAIL

avec une semelle anti-dérapante



4: Thème abordé dans le MÉMO SÉCUPÊCHE N°1

